

ÉDITO



CLAUDE PONZO,

Président du CDG83,
Maire de Besse-sur-Issole

“ Dans quelques semaines, se tiendra la prochaine Conférence Régionale de l'Emploi qui aura lieu le 15 juin prochain au théâtre Galli de Sanary-sur-Mer. Depuis plusieurs mois, nos équipes du Centre de Gestion du Var se mobilisent pour préparer cet événement à destination des élus et décideurs locaux sur le thème : « L'Emploi au XXI^{ème} siècle : Impact du numérique et des nouvelles technologies sur l'emploi public. »

Cet événement de dimension régionale démontre que notre Centre de Gestion est capable de répondre présent pour réunir, en un même lieu, les acteurs de l'environnement territorial afin de réfléchir ensemble à l'avenir de nos collectivités.

Au-delà de ce rendez-vous où nous espérons sincèrement une forte adhésion de la part de nos partenaires, notre CDG poursuit plus que jamais ses missions au service des collectivités et établissements publics en proposant là encore différentes rencontres : la journée d'actualité statutaire à Vidauban, la journée de sensibilisation à la sécurité routière à Fréjus ou bien encore, l'organisation des élections professionnelles qui se dérouleront le 6 décembre prochain.

Une année riche pour notre Centre de Gestion qui mène l'ensemble de ses projets avec enthousiasme et détermination, conscient que l'action de proximité, au plus près des agents, est la seule façon concrète et efficace d'accompagner nos partenaires et répondre ainsi à leurs problématiques. ”

RENCONTRES

L'INSTALLATION DU COLLÈGE « RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE » AU CDG



Judi 26 avril, les membres du collège « référént déontologue », ont été reçus au CDG 83 par Claude Ponzo, Président du Centre de Gestion du Var. A partir du 1^{er} juin 2018, le collège apportera aux agents des collectivités et des établissements publics affiliés ou ayant conventionné à cette fin avec le CDG, des conseils utiles au respect des obligations et des principes déontologiques des agents publics.

La fonction de référént déontologue a été créée suite à la loi du 20 avril 2016 relative à la Déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires. Cette loi rappelle l'ensemble des obligations professionnelles et des règles de bonne conduite à respecter au quotidien par les agents : laïcité, information au public, discrétion professionnelle... La fonction de référént déontologue vise à permettre aux agents de bien les appréhender.

LES MEMBRES DU COLLÈGE

Claude Ponzo a désigné Christian Llena, ancien premier conseiller de Chambre

Régionale des Comptes, Maître Jean-Pierre Tramutolo, avocat honoraire et ancien bâtonnier, et Sophie Delpierre, juriste au CDG 83, membre du collège « référént déontologue », placé auprès du CDG 83. Sylvie Daumas, assistante de Direction, en assurera le secrétariat. « Plusieurs supports d'informations permettront de présenter le collège « référént déontologue » aux élus et aux agents. Une communication par mail, via notre site Internet ainsi que sur notre magazine détaillera les compétences et la procédure. Une affiche pourra être utilisée par les employeurs pour assurer leur obligation d'information sur l'existence et les coordonnées du collège », explique Sophie Delpierre.

FLASH INFOS

UNE JOURNÉE D'ÉCHANGES ET DE RÉFLEXION AUTOUR DU NUMÉRIQUE

La Conférence Régionale de l'Emploi, à destination des élus et des décideurs locaux, a pour but d'engager une réflexion sur l'emploi public face aux profonds changements de l'environnement territorial. Cette conférence obéit également à l'obligation faite aux Centres de Gestion de mettre en œuvre ces rendez-vous afin de lancer des échanges communs autour de l'emploi territorial face aux bouleversements réglementaires, structurels et conjoncturels que vivent les collectivités et les établissements publics.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'EMPLOI TERRITORIAL

Vendredi 15 juin 2018 de 8h30 à 13h00
à Sanary-sur-Mer (théâtre Galli)

AU PROGRAMME

8H30 : Accueil des participants

9H00 : Discours de bienvenue

9h30 – 10h00 : « Panorama de l'emploi public territorial » par Olivier Ducroca, Directeur général du Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon

10h00 – 10h45 : Autour de la thématique : « Prise de conscience des impacts du numérique, construction de repères et mise en marche d'une pensée collective » par Hugues Périnel et Franck Confino

10h45 – 11h : Pause

11h00 – 13H00 : Table ronde : « Emplois, compétences, organisations : le numérique impacte l'avenir, mais aussi le présent ! » De grands témoins débattent de la part du numérique dans les emplois des collectivités et de son impact sur l'organisation aujourd'hui... mais anticipent l'emploi dans les collectivités locales demain : « Quels emplois en danger, quelles compétences recruter pour le futur ? »

INFOS PRATIQUES

Contact : 04 94 00 09 20 / sanarycre2018@cdg83.fr

Adresse : Théâtre Galli, 80 avenue Raoul Henry – 83 110 Sanary-sur-Mer

Navettes au départ de Brignoles et Draguignan

Pour plus d'infos, inscriptions à la conférence et aux navettes sur www.conference-emploi-paca.fr

Avec le soutien de la Ville de SANARY SUR MER

LE PÔLE CONCOURS FAIT LE BILAN DES COMMISSIONS DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE (CSP)

Si l'ordonnance du 13 avril 2017 reconduit ce dispositif jusqu'en 2020 pour les seuls agents contractuels de certains établissements publics de l'Etat, la Fonction Publique Territoriale a vu en ce début d'année la fin des CSP, assurées par le pôle Concours et Examens professionnels.

Ces commissions permettaient, suite à un entretien de 20 à 30 minutes avec l'agent contractuel concerné – sous réserve de certaines conditions à remplir par ce dernier – de lui assurer, en cas de réussite, d'accéder au statut de fonctionnaire territorial. « *Nous avons entendu des profils très divers, des candidats brillants et d'autres qui n'ont pas convaincu le jury* », explique Dominique Bernard, responsable du pôle Concours et Examens professionnels.

UN « MINI CONCOURS »

Ces commissions donnaient lieu à un oral encadré par un jury « classique » : Elu, fonctionnaire, personnalité qualifiée. « *Au sein de notre pôle, cela a nécessité l'emploi d'un agent de 32 à 81% de son temps de travail. On constate également une forte proportion d'agents de catégorie A et B ayant eu recours à ce mode de sélection* ».

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

RENCONTRES DU CDG : RENDEZ-VOUS LE 29 MAI À VIDAUBAN (SALLE POLYCULTURELLE)

Le CDG83 organisera une réunion d'information à destination de ses collectivités et établissements publics affiliés. Le thème : les prochaines élections professionnelles fixées le 6 décembre prochain.

Les principaux sujets abordés concerneront : Les conditions de création et la composition des instances consultatives. D'une part, le Comité Technique (CT) et le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT pour les collectivités de moins de 50 agents et de plus de 50 agents) et d'autre part, la Commission Administrative Paritaire (CAP) et la Commission Consultative Paritaire (CCP) pour les collectivités affiliées au CDG). Les agents du pôle Carrière-Instances Paritaires-CNRACL évoqueront également l'organisation des élections professionnelles par la collectivité pour les CT et CHSCT (phases pré-électorales et opérations électoral-

UN BILAN EN CHIFFRES DE 2013 À 2018

- > 46 CSP dont 72% de collectivités affiliées
- > 289 candidats potentiels – 190 candidats présentés
- > 146 lauréats : 76, 84% de taux de réussite (53 cat. A / 81 cat. B, 12 cat. C)
- > 41 candidats refusés – 3 absents

Tout au long du dispositif, les grades les plus représentés étaient :

- > **Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} classe, justifié par le nombre conséquent de contractuels dans cette filière et l'absence d'organisation de concours et d'examens professionnels**
- > **Attaché, Ingénieur et Assistant socio-éducatif**

ales). Enfin, il sera question de faire le point sur l'organisation des élections professionnelles par le CDG des CAP, CCP et des CT départementaux (phases pré-électorales et opérations électorales).

- > **Accueil des participants :**
 - 1^{er} atelier de 8h45 à 9h
 - 2^{ème} atelier de 13h45 à 14h
- > **Réunion :**
 - 1^{er} atelier de 9h à 12h30
 - 2^{ème} atelier de 14h à 17h30

Pour tous renseignements :

Pôle Carrière-Instances Paritaires – CNRACL au 04 94 00 09 39.

🔔 JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La journée annuelle consacrée à la prévention des risques routiers, organisée par le Centre de Gestion du Var en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, se tiendra sur la base nature de Fréjus le 24 mai 2018.

🔔 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- > **Fin juin** : Envoi des pré-listes électorales. Vérification par les collectivités
- > **31 août** : Retour des pré-listes électorales complétées
- > **5 octobre** : Envoi des listes électorales aux collectivités
- > **6 octobre** : Publicité de la liste électorale par voie d'affichage dans les locaux administratifs et au CDG.
- > **15 octobre** : Désignation par les organisations syndicales d'un délégué et d'un délégué suppléant
- > **25 octobre** : Dépôt des listes de candidats par les délégués de liste des organisations syndicales
- > **27 octobre** : Affichage des listes de candidats dans la collectivité. Insertion sur le site Internet du CDG des informations relatives aux modalités de consultation
- > **6 novembre** : Affichage dans les locaux administratifs de la liste des électeurs exceptionnellement admis à voter par correspondance
- > **12-16 novembre** : Mise sous pli et envoi du matériel de vote
- > **26 novembre** : Envoi par l'autorité territoriale du matériel de vote et de la propagande aux électeurs admis à voter par correspondance
- > **6 décembre** : Scrutin. Date limite de réception des bulletins de vote par correspondance, adressés par voie postale au bureau central.